
M.E.S., Numéro 129, Vol.2, juillet – août 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 31 juillet 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, juillet - août 2023

ELITES ET CLASSES SOCIALES. DECRYPTAGE ET MISE A JOUR DE DEUX CONCEPTS DE BASE DE LA SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE

par

Dominique TSHIENKE KANYONGA

Professeur, Faculté des Sciences Sociales

Université de Kinshasa

Résumé

Au travers du thème Élités et classes sociales. Décryptage et mise à jour de deux concepts de base de la sociologie contemporaine, la présente réflexion soutient et démontre que le concept d'élite et celui de classe sociale constituent deux réalités fort différentes, car tous ceux qui font partie d'une classe sociale ne sont pas forcément l'élite. Les élites ne forment pas une classe sociale, au contraire elles sont éparpillées à travers les classes et les groupes sociaux où elles pèsent sur leur histoire et leur destinée.

Mots-clés : *élites, classes sociales, décryptage, sociologie contemporaine*

Abstract

Through the theme Elites and social classes. Deciphering and updating two basic concepts of contemporary sociology, this reflection supports and demonstrates that the concept of elite and that of social class constitute two very different realities, because all those who are part of a social class are not necessarily the elite. The elites do not form a social class, on the contrary they are scattered across classes and social groups where they influence their history and their destiny.

Keywords : *elites, social classes, decoding, contemporary sociology*

INTRODUCTION

La Sociologie est l'une des disciplines des sciences sociales très complexe. Son apprentissage est étroitement solidaire de la maîtrise de son vocabulaire, c'est-à-dire de principaux concepts de base grâce auxquels elle appréhende le monde et circonscrit ses réalités. La sociologie a généré un ensemble de concepts dont on se sert pour étudier son objet, c'est-à-dire les faits et phénomènes sociaux ou mieux l'homme et la société. La non maîtrise de ces concepts entraîne souvent la confusion dans l'analyse et la compréhension de la réalité sociale.

Par ailleurs, cette discipline est traversée par une diversité des tendances et paradigmes, mais des fois contradictoires qui ne rendent pas facile la tâche de la recherche aux amateurs de la science de l'homme et de la société. En effet, si le problème ne se pose pas ailleurs dans d'autres continents où la sociologie a des racines millénaires, en Afrique, et particulièrement en République démocratique du Congo (RDC), le problème se pose avec acuité. D'ailleurs, concernant la RDC, la sociologie est méconnue par la grande majorité des intellectuels congolais.

Devant cette réalité et dans le souci de rendre accessible cette discipline mal connue, nous avons tenté à travers cette réflexion de discuter du rapport entre élite et classe sociale, deux concepts de base de la sociologie contemporaine, mobilisés souvent par les intellectuels et les chercheurs en sciences sociales en RDC. Mais avant d'y arriver, le balisage de leur contenu s'impose.

I. DES CLASSES SOCIALES

Le concept de classe sociale est l'un de plus compliqués qui prête à confusion, puisque mal défini en sciences sociales. Au sens logique du terme, une classe, c'est une catégorie de gens ayant certaines caractéristiques communes. Cette catégorie n'est qu'une simple classe de revenus ou des gens qui la composent. Elle n'a ni idées communes, ni actions communes qui fassent de ses membres un groupe social et réel.

En sociologie, on admet que les classes sociales sont des groupements hiérarchisés par excellence. Ceux-ci possédant une conscience sociale spécifique, ils présentent des degrés distincts dans la participation à l'idéal commun de la société où ils sont intégrés et aux activités qui s'y rattachent. Ils sont différenciés par le niveau de leurs besoins, et donc par le genre de vie qui leur

est propre, de même que par la matière à laquelle sont dirigés leurs travaux, leurs activités économiques, ainsi que par l'intensité de leur mémoire historique traditionnelle.

Les conceptions de classe sociale sont nombreuses. Elles se partagent les diverses tendances qui agitent la sociologie contemporaine. Elles sont libérales, marxistes, également non marxistes. Pour cette étude, nous nous sommes inspiré des deux grilles de lecture des différences et inégalités sociales, des deux fondateurs de la sociologie. Il s'agit de Max Weber et de Karl Marx. Selon M. Weber¹, *une classe se définit notamment par la possession des moyens d'édifier une fortune ou de constituer un capital. Les classes de possession privilégiées, écrit-il, sont d'abord celles des rentiers. Les classes de possession négativement privilégiées sont les esclaves, les déclassés, les débiteurs et les pauvres en général.*

Pour Weber, les classes ne sont pas des communautés, elles représentent simplement des bases possibles fréquemment utilisées pour une action commune. Des gens dont la situation est commune peuvent prendre conscience de cette situation et organiser une action commune. Les intérêts de classe peuvent n'entraîner aucune action commune, mais seulement des actions de masse, simples résultats communs d'une même situation sans prise de conscience. Une action de classe répond au sentiment d'une communauté d'intérêts. Ainsi, pour M. Weber, la situation de classe est définie par cette chance caractéristique pour un individu d'accéder aux biens. L'analyse de M. Weber est en effet pluridimensionnelle. Weber distingue principalement :

- les classes, qui correspondent à l'ordre économique ;
- les groupes de status, qui correspondent au prestige et à l'honneur ;
- les partis, qui correspondent à l'ordre politique.

L'analyse webérienne des classes ainsi présentées, cerne de près la situation de classe comme groupes d'individus dont le fondement est d'ordre économique et non psychologique. Toutefois, la notion de groupe de status dont parle Weber est sujette à discussion, car elle ignore l'origine exacte de ce groupe. Le prestige et l'honneur, dont parle M. Weber comme déterminant le groupe de status, ne sont pas de catégories qui tombent du ciel ; ils sont au contraire liés à une situation précise, qui les secrète et les détermine, le revenu notamment.

En outre, la théorie de classes de Weber accuse une faiblesse de profondeur, surtout quand elle aborde la question de la conscience et des intérêts de classes. La conscience de classes n'est pas à confondre avec la conscience psychologique des individus ou des pensées sur leur état de vie. Elle est directement liée au concept d'intérêt de classes.

Un individu ou un groupe social a une conscience de classe quand il est conscient de ses vrais intérêts de classe. La sociologie classique distingue dans ce contexte les intérêts immédiats ou les aspirations que manifestent les classes face aux problèmes actuels de leur existence et aux intérêts stratégiques à long terme. Weber ne précise pas de quels intérêts il parle exactement. Sa notion de conscience ne fait pas la distinction entre ces deux types de conscience : la conscience de classe et la conscience psychologique.

Comment Karl Marx avait-il aussi exploité le concept de classe sociale ? Abordant la question, R. Aron écrit : « La sociologie de Marx est une sociologie de la lutte de classes. La société actuelle est une société antagoniste. Les classes sont les acteurs principaux du drame historique, du capitalisme en particulier, et de l'histoire en général. La lutte de classes est le moteur de l'histoire et conduit à une révolution qui marquera la fin de la préhistoire et l'avènement d'une société non antagoniste ». Mais qu'est-ce qu'une classe sociale ?

K. Marx répond à cette préoccupation à travers un chapitre ultime que F. Engels a publié dans le troisième livre du capital intitulé « les classes » : les propriétaires de la simple force de travail, les propriétaires du capital et les propriétaires fonciers dont les sources respectives de revenu que sont le salaire, le profit et la rente foncière, en fait les salariés, capitalistes et les propriétaires fonciers constituent les trois grandes classes de la société moderne fondée sur le système de production capitaliste.

¹ Weber, M. Cité par Tshishimbi, K.E. 1998-1999. *Kananga : une ville et ses élites. Approche sociologie*, Thèse de doctorat en Sociologie, Unikin, pp.62-63.

La distinction des classes est ici fondée sur la distinction d'ailleurs classique des origines économiques des revenus : capital-profit, terrain-rente foncière, travail-salaire, c'est ce qu'il a appelé «la formule trinitaire qui englobe tous les mystères du procès social de production».

Une classe sociale est donc, pour Karl Marx, l'ensemble des personnes qui occupent une place déterminée dans le processus de production : place dans le processus technique de production et place dans le processus juridique, surimposé au processus technique. Le capitaliste est simultanément le maître de l'organisation du travail, donc le maître dans le processus technique ; il est aussi juridiquement, grâce à sa situation de propriétaire des moyens de production, celui qui soustrait aux producteurs associés la plus-value. Pour K. Marx : *Le mot classe s'applique aux groupes sociaux, hiérarchiquement disposés, de n'importe quelle société. Ces groupes sociaux, hormis leurs positions respectives d'opresseurs et d'opprimés, se définissent par leur place et leur rôle dans l'organisation de la production*².

Partant de ce qui précède, nous retenons, pour notre part à la suite de Harnecker³ que la classe sociale est un vaste groupe d'hommes, qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé consacré par la loi et la coutume) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, et donc, par les moyens d'obtention et par la grandeur de la part des richesses sociales dont ils disposent.

Suivant cette logique, la société est divisée en deux grandes classes sociales : la classe des riches et celles des pauvres. Les membres qui composent ces deux classes se recrutent indistinctement des origines sociales.

Toutefois, ces deux classes répondent à la logique de ce que Karl Marx a appelé les classes en soi et pour soi. Les riches constituent une classe pour soi, c'est-à-dire avec conscience de ses intérêts et de ses conditions d'existence en tant que classe. Les pauvres, par contre, n'ont ni conscience de leurs intérêts de classe, ni même celle de leurs propres conditions d'existence. Ils se définissent par rapport aux riches avec lesquels ils croient et prétendent partager les mêmes origines sociales.

II. DE L'ÉLITE ET SES CARACTÉRISTIQUES

Définir la notion d'élite est une entreprise difficile, car, si ce terme est très régulièrement usité, il demeure rarement défini, tant son sens est considéré comme allant de soi. Le terme «élite» souffre, en particulier, dans la langue française, d'une connotation quelque peu péjorative. Dans cette langue, on tend à confondre élite et élitisme, dont le dictionnaire usuel donne comme définition une «attitude qui fait référence aux élites et qui les favorise» et comme définition de l'adjectif «élitiste», qui tend à favoriser les élites au détriment des autres personnes. Cette confusion confère cette connotation péjorative au terme «élite», et, par voie de conséquence, entraîne son rejet par les personnes que l'on qualifie de la sorte. Le malaise créé par l'utilisation de ce terme en langue française n'a cependant pas d'équivalent en anglais, souligne Bruno Trivelin⁴.

Cet auteur enchaîne en disant que dans la langue anglaise, l'élite est usuellement définie comme *social group considered to be the best or most important because of their power, talent, wealth, etc. C'est-à-dire «groupe social considéré comme le meilleur ou le plus important du fait de son pouvoir, de son talent, de sa richesse, etc.»*. *A la différence de la langue française, la langue anglaise définit l'élite comme un « ensemble de personnes plus remarquables... qui occupent le premier rang ».*

En effet, le terme élite n'a pas toujours été utilisé pour qualifier des groupes sociaux. Au 16^{ème} siècle souligne T.B. Bottomore, le mot «élite» signifiait «choix» : faire élite signifiait simplement «faire choix». Au 18^{ème} siècle, le Dictionnaire de Trévoux en donne comme définition :

² Simon, P.-J. 2008. *Histoire de la sociologie*, 2^e éd. Quadrige /PUF, Paris, pp. 269-270.

³ Pour élaborer cette définition de classe sociale, nous nous sommes largement inspiré de Marta Harnecker. Cfr. Harnecker, M. 1974. *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, éd. Contradictions, Bruxelles, p.151.

⁴ Trivelin, B et alii, 2003. *Elites urbaines. Le cas de trois villes belges : Wavre, Verviers et Liege*, Bruylant-Academia, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, p.12.

« Ce qu'il y a de meilleur dans chaque espèce de marchandise (...). Ce terme est passé de la boutique des marchands à d'autres usages... troupe d'élite, élite de la noblesse⁵».

De la simple action, le terme est passé à la qualification de marchandises pour ensuite se porter sur la qualification des groupes sociaux. Depuis, c'est cette dernière acception qui a pris le dessus : élite qualifie le groupe social des meilleurs, des prédominants, voir des dominants.

La définition du terme élite a évolué depuis les pères fondateurs de la sociologie. Toute la notoriété revient au sociologue italien Vilfredo Pareto. Pour cet auteur, l'élite est composée de tous ceux qui manifestent des qualités exceptionnelles ou qui font preuve d'aptitudes éminentes dans leur domaine ou dans quelques activités. En d'autres termes, *font partie de l'élite ceux qui, par leur travail ou par des dons naturels, connaissent un succès supérieur à la moyenne des autres hommes. L'élite est pour lui composée des membres supérieurs d'une société, ceux à qui des qualités éminentes apportent pouvoir ou prestige*⁶.

Mais le plus souvent, quand V. Pareto parle d'élite, il vise non seulement ceux qui ont réussi, mais ceux qui, en petit nombre, exercent les fonctions d'administration ou de gouvernement ; et aussi ceux qui, sans être fonctionnaires, députés ou ministres, influencent ou déterminent la conduite de la minorité gouvernante. «*Supposons, écrit-il, que dans toutes les branches de l'activité humaine, on attribue à chaque individu un indice qui indique ses capacités (...). Formons donc une classe de ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité, et donnons à cette classe le nom d'élite*»⁷.

Il se dégage de ce qui précède que, pour Vilfredo Pareto l'élite est « l'ensemble des personnes qui ont eu du succès dans un domaine d'activité. Cet ensemble constitue l'élite de la société, les meilleurs non au sens moral, mais au sens social. Cette conception s'apparente à la définition étymologique du concept élite qui présente les individus comme étant les meilleurs dans leurs communautés de vie ou dans les activités qu'ils exercent. Ainsi que le précise S. Albouy, *l'élite est à ce niveau considérée couramment comme la personne qui a «réussi» dans une branche*⁸ quelle qu'en soit la nature.

Selon Pareto, il y aurait autant d'élites que les branches d'activités, bien que l'auteur les différencie en élite gouvernementale et élite non gouvernementale. L'élite gouvernementale joue directement ou indirectement un rôle notable dans le gouvernement et l'élite non gouvernementale comprend le reste des membres de l'élite. Ainsi, pour Pareto, la population est composée de deux grandes couches :

- la couche supérieure, l'élite, qui se divise en élite gouvernementale et non gouvernementale ;
- la couche inférieure, étrangère à l'élite, qui est très importante numériquement.

Partant de ce qui précède, nous considérons les élites comme les individus qui émergent dans leurs groupes respectifs : politique, économique, administratif, religieux et qui influencent le cours de l'histoire et la destinée du groupe. Il s'agit des individus qui possèdent un pouvoir spécifique grâce auquel, ils peuvent agir sur la structure du groupe ou de la société dans l'ensemble et lui imprimer une direction ou modifier son histoire.

A ce sujet, une précision s'impose. Définir l'élite, par son rôle de pouvoir, ne signifie pas que nous envisageons celle-ci par son seul critère de pouvoir politique, ce que Pareto a appelé « élite gouvernementale » ou élite au pouvoir. Au contraire, le commandement dont nous parlons réfère au pouvoir que détient tout individu dans la société, pouvoir en vertu duquel il peut influencer le comportement des autres dans des circonstances données. Le commandement n'est pas à confondre avec l'autorité qui est, comme le croit Max Weber, « la capacité d'obtenir l'obéissance des autres sur base des prérogatives reconnues ».

⁵ Bottomore T.B. Cité par Trivelin, B. et Al. *op.cit.*, p.17.

⁶ Pareto, V. 1919. *Traité de sociologie générale*, Paris, Payot, vol II, pp.1293-1305.

⁷ Idem.

⁸ Albouy, S. 1976. *Eléments de sociologie et de psychologie sociale*, Paris, Privat, p.118.

Plusieurs typologies d'élites ont été données par les auteurs. Nous retenons dans le cadre de cette étude deux catégories les plus connues. D'après Evariste Tshishimbi, la première typologie classe les élites en six groupes : élites traditionnelles, technocratiques, de propriété, charismatiques, idéologiques et symboliques.

1. Les élites traditionnelles : jouissent d'une autorité ou d'une influence qui découle d'idées, de croyance ou des structures sociales dont les racines remontent à un lointain passé et que renforce une longue tradition. Les élites religieuses sont généralement aussi des élites au moins en partie traditionnelles.
2. Les élites technocratiques s'inscrivent dans une structure légale ou bureaucratique. Concrètement, l'élite technocratique est composée de la catégorie supérieure d'administrateurs qu'on trouve dans le gouvernement, les agences gouvernementales, les corporations industrielles ou financières etc. Ce sont eux qu'on appelle les hauts fonctionnaires, les grands commis, etc.
3. Les élites de propriété sont investies d'une autorité ou d'un pouvoir par suite de biens qu'elles possèdent, de capitaux qu'elles détiennent. Ces biens, ces capitaux, leur assurent non seulement un pouvoir sur la main d'œuvre qu'elles emploient et font vivre, mais leur confèrent aussi la possibilité d'exercer des pressions sur les autres élites traditionnelles ou technocratiques. Les élites de propriété ou élites économiques, ce sont par exemple, les grands propriétaires terriens, les grands industriels, les financiers dont les décisions peuvent influencer la vie politique, souvent sociale et économique. Ces industriels et ces grands propriétaires terriens sont en mesure de freiner ou de provoquer les changements politiques, économiques ou sociaux.
4. Les élites charismatiques sont celles à qui on attribue certains charismes, certaines qualités portées à un degré élevé, certaines vertus magiques ou quasi-magiques. L'autorité et l'influence dont jouissent les élites charismatiques sont donc attachées à des personnes précises et non à des postes ou à des biens. C'est ce qu'une personne a fait ou ce qu'on croit qu'elle peut faire qui lui confère un charisme.
5. Les élites idéologiques se développent et se cristallisent autour des idéologies. Il s'agit des personnes et des groupes qui diffusent ou représentent une idéologie.
6. Les élites symboliques, d'après Guy Rocher⁹, sont souvent négligées dans la classification d'élites. La plupart des élites, confirme-t-il, ont un caractère symbolique ; les personnes qui les composent prennent, en effet, une valeur de symbole aux yeux de ceux qui les regardent, les suivent ou les combattent. On voit en elles des symboles vivants du statu quo, de l'ordre, des idées nouvelles, etc.

La deuxième typologie d'élites classe les élites en tenant compte de leurs domaines d'activités ou champs d'action. En effet, les champs d'action traditionnels sont constitués de l'économie, la politique et la culture. On retrouve les élites dans tous les domaines de la vie sociale :

- Le domaine économique comprend les activités des entreprises et de plus petites activités indépendantes à but lucratif, y compris les professions libérales ;
- Le domaine politique compte des personnes que la collectivité a élues pour prendre en charge la gestion de certains domaines de la vie collective à un certain niveau de pouvoir (communal, provincial, national, etc.). Il comprend également les administrations publiques (communales, provinciales, etc.), la justice, la police et l'armée.
- Le domaine socioculturel participe entre autres à l'élaboration d'une identité individuelle ou collective et reprend les activités éducatives (écoles, universités, etc.), les activités artistiques, spirituelles et religieuses ;

⁹ Rocher, G., *op. cit*

- Le domaine social reprend les activités des milieux associatifs à but directement social. Leur action vise à une amélioration du bien-être des individus et/ou leur intégration à la collectivité, par les activités de sociabilité. Il s'agit concrètement des acteurs des organisations non gouvernementales et des mouvements associatifs.

La notion d'élite ne prend son sens qu'à l'intérieur d'un domaine d'activité. Ces domaines d'activités traditionnelles s'articulent autour de l'économie, de la politique et des activités sociales et culturelles. Nous avons considéré dans le cadre de cette étude trois catégories d'élites, notamment les élites économiques, politiques, sociales et culturelles.

III. RAPPORT ENTRE ELITES ET CLASSES SOCIALES

A l'instar de Pareto, un autre sociologue italien, Gaetano Mosca, a tenté d'approfondir la notion d'élite. Pour lui : «L'élite est composée de la minorité de personnes qui détiennent le pouvoir dans une société. Cette minorité est assimilable à une véritable classe sociale, la classe dirigeante ou dominante. Son organisation et sa structuration fait sa force et lui permet de se maintenir au pouvoir¹⁰».

Contrairement à ce point de vue, le sociologue américain C.W.Mills estime que l'élite est une réalité beaucoup plus complexe et plus diversifiée. Aussi en parler comme d'une classe est-il trompeur. C'est confondre, continue-t-il, deux phénomènes distincts : celui des classes sociales et celui d'élites. Ce qui montre bien que ces deux phénomènes sont distincts, conclut-il, c'est qu'on peut identifier les élites de classe, telle l'élite de la classe ouvrière ou celle de la classe paysanne. Ainsi, il devient ambigu de parler d'une classe d'élite¹¹.

L'auteur corrige ainsi ceux qui confondent le concept d'élite et celui de classe. Il s'agit là de deux réalités fort différentes, car tous ceux qui font partie d'une classe sociale ne sont pas forcément l'élite. C'est cette erreur, note Tshishimbi¹², qui avait été aussi commise par l'administration, la politique et la théorie scientifique coloniale au Congo. Pour la colonisation, tous les «évolués» étaient des élites. Il s'agit des Congolais qui, à l'époque coloniale étaient estimés ouverts à la civilisation européenne. On les considère comme étant différents de leurs compatriotes indigènes et pour les récompenser, ils devaient bénéficier d'abord de l'immatriculation, dont le projet remonte au décret du 4 mai 1895 et par après la carte de mérite civique instituée le 12 juillet 1948. Cette conception de l'élite comme évolué, c'est-à-dire détenteur de l'immatriculation et plus tard de la carte de mérite civique avait tellement hanté les esprits des intellectuels congolais qu'elle a même été érigée au rang de véritable théorie scientifique de l'élite.

Ainsi, toutes les fois qu'on employait le concept élite au Congo, on avait directement à l'esprit les évolués, c'est-à-dire ceux qu'on a considérés tels parce qu'ils étaient proches de la civilisation coloniale européenne soit grâce à une formation sur le tas, mais surtout à la formation scolaire classique acquise. C'est surtout dans le domaine des disciplines comme les sciences politiques et administratives, l'histoire, l'économie...que cette conception de l'élite comme «évolué» avait été le plus enseignée. Et même longtemps après la colonisation, beaucoup de Congolais enseignent dans leurs disciplines la théorie de l'élite comme l'équivalent à celle de l'évolué de l'époque coloniale. On voit bien qu'une telle conception de l'élite comporte des limites précises. Elle ne montre pas le contenu scientifique réel du concept, ni ses origines comme théorie de la science, ni encore ses ramifications théoriques ultérieures, etc.

Ce qui est sociologiquement impossible ; car parmi eux, on a remarqué une minorité qui a joué un véritable rôle d'élite et d'autres, majoritaires et proches des blancs, n'avaient joué aucun rôle remarquable dans la société.

C'est pourquoi, toutes les fois que l'on parle des élites, on pense aux personnes qui, par suite du pouvoir qu'elles détiennent ou de l'influence qu'elles exercent, contribuent à l'action historique de leurs collectivités soit par les décisions qu'elles prennent, soit par leurs idées, leurs sentiments ou leurs émotions qu'elles expriment ou symbolisent. L'élite ne peut être considérée

¹⁰ Mosca, G. cité par Rocher, G. 1968. *Introduction à la sociologie 3. Le changement social*, Paris, HMM.

¹¹ Ibidem

¹²Tshishimbi, K.E. 2007. «Evolution du concept élite en République démocratique du Congo. Problème de définition et perspectives sociologiques» in *Les sciences sociales au Congo-Kinshasa. Cinquante ans après : quel apport ?* L'Harmattan, Paris, p.224.

comme telle qu'au seul moment où elle agit, puis être rejetée dans l'ombre de ses avoirs lorsque son action sera suspendue.

En somme, les élites ne forment pas une classe sociale, au contraire elles sont éparpillées à travers les classes et les groupes sociaux où elles pèsent sur leur histoire et leur destinée. Dans leur effort d'élucidation du concept d'élite, H. Koontz et C. O'Donnell¹³ parlent de « leader » et de « gestionnaire ». Il s'agit là de deux étapes d'identification du statut d'élite en tant que personne engagée dans la vie sociale pratique. Ces deux moments d'identification et de classification du concept d'élite ne sont pas à confondre : ils sont distants l'un de l'autre.

Le leader - de par son influence, voire ses aptitudes - sert souvent de modèle et pousse les autres à agir dans un sens ou dans un autre. Il n'est pas forcément gestionnaire, c'est-à-dire planificateur, organisateur et contrôleur, qualités propres à un gestionnaire.

Le gestionnaire-quant à lui-est souvent défini par le poste qu'il occupe tandis que le leader se définit souvent non par le poste, mais par sa capacité d'influencer les autres par les biais des relations impersonnelles ou par des qualités particulières.

Pour exercer son leadership, les membres de l'élite ne disposent pas tous des mêmes outils sociaux. On peut éclairer cet aspect de la question en étendant à l'analyse des élites la théorie bourdieusienne des capitaux¹⁴. Considérant la notion de capital économique, entendu comme richesse destinée à produire de la valeur, Bourdieu analyse les rapports sociaux dont disposent les acteurs en présence et à partir desquels ils nouent des rapports de force.

Dans son agir social, tout acteur peut s'appuyer sur plusieurs types de capitaux. L'un est certainement le capital économique, qui constitue un levier puissant de l'action. Un deuxième type de capital est social, entendu comme l'ensemble des leviers sociaux, des relations, de leur stabilité dans le temps, du degré de réciprocité possible. Le troisième type de capital, fortement souligné dans les analyses de Bourdieu, est culturel. Il désigne l'ensemble des savoirs, des savoir-faire, des capacités intellectuelles, du langage acquis par les processus de socialisation ou par d'autres moyens. Vient enfin la dernière forme du capital symbolique, qui consiste dans la relecture d'une position sociale en termes de prestige, d'honneur, de valeur.

Dans la classification des élites, le leader fait partie des élites symboliques alors que le gestionnaire appartient à la catégorie des élites technocratiques. La plupart des évolués de l'époque coloniale, surtout ceux qui avaient terminé leurs études étaient des élites technocratiques. Même à l'époque postcoloniale, les élites technocratiques en tant que gestionnaires ont joué un rôle considérable dans l'administration et dans d'autres secteurs de la vie nationale.

Dans ce contexte, le sociologue italien Antonio Gramsci établit une différence entre les technocrates organiques et les technocrates non-organiques. Les technocrates organiques sont des intellectuels inféodés à une idéologie politique quelconque alors que les non-organiques sont des intellectuels objectifs qui défendent l'intérêt général¹⁵.

Ce sont ces intellectuels non-organiques dont la RDC a besoin pour son développement, car depuis la décolonisation de notre pays jusqu'à nos jours, en dehors de nos pères de l'indépendance, la RDC souffre d'une maladie l'absence des intellectuels qui défendent les intérêts du peuple. Dans leur majorité, les intellectuels congolais sont inféodés au pouvoir, ils ne se battent que pour leurs propres intérêts. Voilà toute l'importance de la relance du débat autour de ces deux concepts de base, élite et classe sociale, dans l'analyse et la compréhension de la réalité sociopolitique congolaise.

CONCLUSION

Le concept d'élite et celui de classe sociale constituent deux réalités fort différentes, car tous ceux qui font partie d'une classe sociale ne sont pas forcément l'élite. Les élites ne forment pas une classe sociale, au contraire elles sont éparpillées à travers les classes et les groupes sociaux où elles pèsent sur leur histoire et leur destinée.

¹³ Koontz, H. et O'donnell, C. Cité par Tshishimbi, K.E., Art.cité, pp.224-225.

¹⁴ Bourdieu, P. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, seuil.

¹⁵ Gramsci, A. Cité par Tshishimbi K.E et Wingenga, J. 2005. *Pour le management du développement national au Congo-Kinshasa : Théorie et pratique*, Kinshasa, MES, p.154

En sociologie, on admet que les classes sociales sont des groupements hiérarchisés par excellence. Ceux-ci possédant une conscience sociale spécifique, ils présentent des degrés distincts dans la participation à l'idéal commun de la société où ils sont intégrés et aux activités qui s'y rattachent. Et les élites sont les individus qui émergent dans leurs groupes respectifs : politique, économique, administratif, religieux et qui influencent le cours de l'histoire et la destinée du groupe. Il s'agit des individus qui possèdent un pouvoir spécifique grâce auquel, ils peuvent agir sur la structure du groupe ou de la société dans l'ensemble et lui imprimer une direction ou modifier son histoire.

En effet, la littérature sociologique consacrée au phénomène du changement social, des querelles opposent les auteurs quand au rôle que doivent jouer réciproquement les élites et les classes sociales dans le processus du changement social. Pour beaucoup, le changement social est l'affaire des élites, et pour les autres les classes sociales sont le moteur du changement. Un autre groupe enfin considère qu'il y a des relations de causalité entre ces deux groupes sociaux. Il sied également de mentionner que les élites comme les classes sociales peuvent freiner le changement social et s'investir dans le statu quo.

Pour notre part, sans tomber dans tous ces pièges, il y a lieu de tenir compte des rapports qui doivent exister entre les élites et d'autres groupes sociaux, notamment les classes sociales. Et la notion d'élite ne prend son sens qu'à l'intérieur d'un domaine d'activité. Ces domaines d'activités traditionnelles s'articulent autour de l'économie, de la politique et des activités sociales et culturelles. Nous avons considéré dans le cadre de cette étude trois catégories d'élites, notamment les élites économiques, politiques, sociales et culturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Albouy, S. 1976. *Eléments de sociologie et de psychologie sociale*, Paris, Privat.
- Bourdieu, P. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Harnecker, M. 1974. *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, éd. Contradictions, Bruxelles.
- Pareto, V. 1919. *Traité de sociologie générale*, Paris, Payot, vol II.
- Rocher, G. 1968. *Introduction à la sociologie 3. Le changement social*, Paris, HMM.
- Simon, P-J. 2008. *Histoire de la sociologie*, 2^e éd. Quadrige / PUF, Paris.
- Trivelin, B et alii, 2003. *Elites urbaines. Le cas de trois villes belges : Wavre, Verviers et Lier*, Bruylant-Académia, Louvain-la-Neuve, Bruxelles.
- Tshishimbi K.E et Wingenga, J. 2005. *Pour le management du développement national au Congo-Kinshasa : Théorie et pratique*, Kinshasa, MES.
- Tshishimbi, K.E. 2007. « Evolution du concept élite en République démocratique du Congo. Problème de définition et perspectives sociologiques » in *Les sciences sociales au Congo-Kinshasa. Cinquante ans après : quel apport ?* L'Harmattan, Paris.
- Tshienke, K.D. 2010-2011. *Mbujimayi : Diamant et pauvreté d'une ville. Approche sociologique*. Thèse de doctorat en Sociologie, Unikin.
- Tshishimbi, K.E. 1998-1999. *Kananga : une ville et ses élites. Approche sociologie*, Thèse de doctorat en Sociologie, Unikin.